Saint-Valery et Saint-Sylvestre

du **mercredi 30 décembre 2026** au **vendredi 1er janvier 2027**

Encadrant : Marylise Blanchet	Niveau : **Moyen+ T1** [1]
Avec accord : **Oui**	En étoile
Effectif maximum : **8**	Hôtel

Cette année, je vous emmène en Baie de Somme pour la Saint-Sylvestre, une des plus belles baies de France.

Nous découvrirons Saint-Valéry-sur-Somme, cité médiévale pleine de charme, où nous séjournerons pendant notre escapade.

Puis, Le Crotoy, jolie station balnéaire, et la Pointe Du Hourdel, pour observer les phoques. Ce jour-là nous serons accompagnés d'un guide.

Niveau et esprit

Nous marcherons sur des chemins de randonnée, en bordure de mer et en plaine à une allure de Moyen+.

Environ 6 heures de marche par jour.

Vraiment peu de dénivelés.

Participation aux frais

460 € (260.00 € à l'inscription, 200.00 € le 16/12/2026)

Incluant : La demi-pension, la visite guidée de la Baie, le taxi, les frais CAF, et les frais de l'encadrante (Transports et carte)

N'incluant pas : les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

Transport

Aller : Départ mercredi 30 décembre à 10h29 de PARIS GARE DU NORD. RV à l'entrée du quai à 10h10. Arrivée à 12h13 à NOYELLES.

Retour : Départ vendredi 1er janvier à 16h47 de NOYELLES. Arrivée à 18H31 à PARIS GARE DU NORD.

Hébergement et repas

Hébergement : Hôtel en chambres partagées, soit 2 lits, soit 4 lits avec lits individuels.

Repas : 1/2 pension comprise.

Pique-niques : Les prévoir pour les 3 jours.

(1) voir ici les définitions des niveaux physique et technique.

Programme

J1 : Mercredi 30 décembre – Les Mollières

Environ 20 km

Nous arriverons à Noyelles-Sur-Mer vers 12h13, soit nous pique-niquerons à Noyelles, soit nous marcherons environ 1 heure avant de déjeuner.

Balade à travers les marais, nous traverserons le canal de la Somme. Puis à travers champs et bois, et en passant par Mons nous rejoindrons le GR125 qui nous conduira à Saint-Valery-Sur-Somme. Installation à l'hôtel et visite de cette charmante commune avant de prendre le 1er dîner festif de ce week-end. A ce jour je n'ai pas le menu.

J2 : Jeudi 31 décembre – La Pointe Du Hourdel et ses phoques

Nous prendrons un taxi pour aller à la Pointe Du Hourdel, où nous avons rendez-vous à 10h pour une visite guidée de la Baie. Durée de la visite 2h30.

N'oubliez pas vos jumelles et vos bottes. J'espère que nous verrons les phoques.

Pique-nique vers 13h puis randonnée de 21 km environ.

Nous irons jusqu'à Cayeux-sur-Mer par la côte, puis à travers champs, nous rejoindrons Saint-Valery-Sur-Somme.

Dîner-Réveillon à l'hôtel – Menu :

Amuse-bouches & Éclat de Bulles (crémant, liqueur de framboise, litchi)

Tartare de Saint-Jacques aux agrumes et émulsion de fruits

Verrine de foie gras, pain d'épices, pommes caramélisées et oignons confits

Sorbet de kalamansi au Soho (base litchi)

Filet de bœuf Rossini, gambas et tranche de pain d'épices

Croustillant de Saint-Marcellin et ses jeunes pousses

Millefeuille de litchi, sauce aux fruits rouge

Les vins sont compris avec ce menu.

Les dîners des 30 et 31/12 sont inclus dans le prix de la sortie.

J3 : Vendredi 1er janvier – La Rivière des Iles

En forme, nous partirons vers le Crotoy par la côte et à travers champs, par Morlay, puis nous arriverons à Noyelles-Sur-Mer pour prendre notre train du retour.

24 km environ

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, n° téléphone de l'encadrant,
- Pièce d'identité et carte européenne d'assurance-maladie si besoin,
- Carte bancaire et espèces,
- 1 chèque pour régler un éventuel solde.

Marche et portage

- Bonnes chaussures de marche rodées,
- Bâtons (suivant votre habitude),
- Sac à dos* de 30 à 40 litres, avec housse,
- Gourde ou poche à eau de 2 litres.

Alimentation

- 3 pique-niques, encas, eau pour la première journée,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Vêtements

- Pantalon ou short, chemisette ou tee-shirt,
- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, gants, bonnet ou tour du cou,
- Veste imperméable et respirante,
- Guêtres ou surpantalon de pluie si besoin,
- Grand sac plastique si besoin pour laisser des affaires dans un gîte ou un refuge.

Hygiène et Sécurité

- Effets de toilette,
- Pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Lampe frontale (blanche et rouge),
- Téléphone, chargeur ou batterie externe,
- Crème et lunettes de soleil,

Nuitées

- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché),
- Sandales.

Pensez à prendre des jumelles

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 13 novembre 2026** selon les règles de priorité du club. Date limite d'inscription : lundi 21 décembre 2026.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.